



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École de La Ruche

29 MAI 2024 À 18 H 00

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de la Ruche et de Dominique-Savio tenue le 29 mai 2024.

Présents

Adeline Feuiltaine, parent
Amélie Larochelle, technicienne en service de garde
Annie Gonthier, enseignante
Catherine Magny, parent
Érika Avoine, psychoéducatrice
Marie-Claude Matte, directrice
Maxime Turgeon, directeur adjoint
Nancy Barlow, enseignante
Nathalie Jean, parent
Noémi Potvin, présidente
Olivier Pouliot, enseignant
Rodica Pastusac, parent
Sara-Judith Labbé, éducatrice en service de garde

Absents

Audrey Morin, parent
Brigitte Boucher parent substitut
Valérie Lefebvre, parent
Yves Poirier, enseignant

ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

Madame Noémi Potvin ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 36. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.2. Présences et vérification du quorum

Les présences sont prises par monsieur Maxime Turgeon. Le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Noémi Potvin fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

Madame Nancy Barlow demande qu'on ajoute le point *Sortie en vélo* (2.6), madame Catherine Magny demande qu'on ajoute le point *Sport Contact* (3.5) et madame Noémi Potvin demande qu'on ajoute le point *suivi sur le ski de fond* (3.6).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nancy Barlow

APPUYÉE PAR madame Rodica Pastusac que l'ordre du jour ainsi modifié soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/05/29-1

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 avril 2024

Madame Noémi Potvin invite, à la suite de la lecture du procès-verbal, les membres du conseil d'établissement à nommer les ajustements nécessaires du procès-verbal de la séance du 24 avril 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny

APPUYÉE PAR madame Amélie Larochelle que le procès-verbal du 24 avril 2024 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/05/29-2

1.5. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ extraordinaire du 6 mai 2024

Madame Noémi Potvin invite, à la suite de la lecture du procès-verbal, les membres du conseil d'établissement à nommer les ajustements nécessaires du procès-verbal de la séance du 6 mai 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Adeline Feuiltaine

APPUYÉE PAR monsieur Olivier Pouliot que le procès-verbal du 6 mai 2024 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/05/29-3

1.6. Intervention du public

Aucune intervention du public.

1.7. Suivi au procès-verbal

Madame Marie-Claude Matte mentionne n'avoir reçu aucune information concernant l'appel d'offres du projet de cabanon. Par la suite, madame Marie-Claude Matte ainsi que madame Amélie Larochelle mentionnent que le service de garde (SDG) est en processus de recrutement afin de pourvoir différents postes vacants.

2. CONSULTATION — DÉCISIONS

2.1. Approbation des frais chargés aux parents pour 2024-2025

Madame Marie-Claude Matte présente les différents frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2024-2025, et ce, sous les recommandations du personnel enseignant.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rodica Pastusac

APPUYÉE PAR madame Nathalie Jean que les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2024-2025 soient adoptés.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/05/29-4

2.2. Approbation des listes de matériel didactique et du matériel périssable 2024-2025

Madame Marie-Claude présente les listes de matériel didactique et du matériel périssable 2024-2025, et ce, sous les recommandations du personnel enseignant.

Madame Nancy Barlow s'interroge quant à la possibilité d'inscrire une *marque* dans les listes de matériel didactique et du matériel périssable. Madame Marie-Claude Mettre répond de manière négative à la question. Également, madame Marie-Claude Matte mentionne que l'on doit ajouter une mention comme quoi la couleur des *duo-tang* est à titre indicatif.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sara-Judith Labbé

APPUYÉE PAR madame Érika Avoine que les listes de matériel didactique et du matériel périssable 2024-2025 soient adoptés.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/05/29-5

2.3. Approbation de l'utilisation de *Coopsco* pour 2024-2025

Madame Marie-Claude Matte présente le fonctionnement de *Coopsco*. Madame Marie-Claude Matte mentionne que les parents ne sont pas obligés d'acheter à cet endroit, mais que l'endroit offre plusieurs avantages pour les parents : l'achat en ligne, la préparation à l'avance de la commande ou un paiement par une carte de crédit. Elle mentionne également un avantage pour l'école, car celle-ci éviter d'avoir des comptes en souffrance.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Larochelle

APPUYÉE PAR madame Annie Gonthier l'utilisation du service de *Coopsco* pour l'année scolaire 2024-2025 soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité

097 – CE
R24/05/29-6

2.4. Approbation de la rentrée progressive au préscolaire 5 ans 2024-2025

Madame Marie-Claude Matte présente l'organisation de la rentrée progressive au préscolaire 5 ans pour l'année scolaire 2024-2025. À la suite de discussions, quelques ajustements seront faits sur la feuille explicative avec parents afin d'apporter de la clarté et de la précision.

Également, il est à noter que plusieurs formules de rentrée progressive sont possibles. La formule présentée est celle désirée par le personnel.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny

APPUYÉE PAR madame Amélie Larochelle l'organisation de la rentrée progressive au préscolaire de 5 ans pour l'année scolaire 2024-2025 soit adoptée.

ADOPTÉE à l'unanimité

097 – CE
R24/05/29-7

2.5. Approbation des règles de fonctionnement du service de garde 2024-2025

Madame Amélie Larochelle présente les ajustements concernant les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2024-2025. Madame

Madame Rodica Pastusac se questionne quant à savoir si une copie de confirmation est envoyée à la suite de la complétion du formulaire Form. La réponse est qu'il y a un accusé de réception, mais que madame Amélie Larochelle envoie dans les 15 jours ouvrables une confirmation aux familles.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rodica Pastusac

APPUYÉE PAR madame Nathalie Jean que les règles de fonctionnement du service de garde 2024-2025 soient adoptées.

ADOPTÉE à l'unanimité

097 – CE
R24/05/29-8

2.6. Sortie scolaire à vélo Nancy Barlow dans la dernière semaine

Madame Nancy Barlow présente son activité : sortie en vélo aux chutes de la Chaudière. L'activité se déroulera dans la semaine du 19 juin 2024. Les parents de la classe seront invités à participer.

IL EST PROPOSÉ PAR Noémi Potvin

APPUYÉE PAR madame Nathalie Jean que la sortie en vélo de la classe de madame Nancy Barlow soit adoptée.

ADOPTÉE à l'unanimité

097 – CE
R24/05/29-9

3. INFORMATIONS

3.1. Correspondance

Aucune correspondance

3.2. Organisation scolaire 2024-2025

Madame Marie-Claude Matte présente la dernière mise à jour de l'organisation scolaire 2024-2025.

3.3. Postes en élection pour 2024-2025

Madame Marie-Claude Matte présente les postes en élection pour 2024-2025 : Nathalie Jean, Rodica Pastusac et Adeline Feuitaine. Madame Noémie Potvin remercie les membres sortants.

3.4. Rapport annuel

Madame Noémi Potvin enverra le projet du rapport annuel sous peu. Elle invite les membres du conseil d'établissement à lui faire des recommandations. Le rapport annuel sera approuvé en septembre 2024. Madame Marie-Claude Matte remercie madame Noémi Potvin pour son travail durant l'année scolaire en cours.

3.5. Campagne de financement — Sport contact

Madame Catherine Magny s'interroge quant à la poursuite de cette campagne, car pour l'année scolaire 2023-2024, il y a eu un profil de 77,25 \$. À la suite de discussion malgré le peu de profits, les membres souhaitent poursuivre la campagne, car le sentiment d'appartenance à l'école est important. Néanmoins, il faut trouver des idées afin de faire la promotion de cette campagne de financement : tirage, exposition dans l'école, porter les articles le vendredi. Madame Catherine Magny s'informerait pour une tuque légère. Ajouter un code QR ou autre idée lors de l'envoi des listes d'effets scolaires (impliquer les élèves, si possible, pour en faire la promotion).

3.6. Suivi ski de fond

Madame Noémi Potvin mentionne que les nouvelles ne sont pas favorables actuellement. À la suite de la rencontre, la ville de Lévis n'offre rien pour la prochaine année scolaire. Ainsi, les processus vont se poursuivre avec d'autres instances, un volet plus politique.

4. RAPPORTS

4.1. Rapport du président(e)

Madame Noémi Potvin souhaite un bel été à l'ensemble des membres.

4.2. Rapport de la direction

Madame Marie-Claude Matte mentionne que l'activité des portes ouvertes (comité culture à l'école) a été un grand succès. Plusieurs familles ont visité l'école.

Madame Marie-Claude Matte mentionne que les élèves du comité environnement sont grandement impliqués : ménage et plates-bandes.

4.3. Rapport du personnel

Madame Nancy Barlow mentionne que monsieur Éric Ferland animera les olympiades en juin 2024. Monsieur Olivier Pouliot mentionne qu'il y a les finales d'athlétiques en juin et qu'il y a quelques matchs profs-élèves à venir. Par la suite, les titulaires mentionnent que les élèves auront l'occasion de vivre une activité d'un chansonnier dans le gymnase. Madame Annie Gonthier mentionne qu'il y a des activités pour favoriser la transition entre les 2^e année de Tournesol et Dominique-Savio avec les élèves de 3^e année.

Madame Catherine Magny questionne le personnel enseignant quant à l'organisation de la prochaine rentrée scolaire. Les titulaires mentionnent qu'il y a un comité qui s'occupe d'organiser le tout présentement. Les parents nomment qu'il apprécie avoir accès à la cour sans nécessairement en faire la promotion. De plus, il nomme apprécier de connaître le nom du titulaire à l'avance. Autant pour le personnel que le milieu familial, la présence d'anxiété est diminuée.

4.4. Rapport du service de garde

Madame Amélie Larochelle mentionne que la *semaine du service de garde* a été simple, mais d'un grand succès. Par la suite, elle mentionne qu'en date d'aujourd'hui, il y a 14 postes vacants sur 21 postes possibles pour la prochaine année scolaire. En plus du manque de ressource humaine, elle mentionne qu'il y a un besoin d'accompagnement et de supervision pour certains employés.

4.5. Rapport du représentant(e) au comité de parents

Aucun.

5. AUTRES POINTS

5.1. Campagne de financement *Colle à moi*

Un rappel concernant cette campagne sera fait lors de l'envoi des listes d'effets scolaire aux parents. Il est recommandé de faire une courte publicité pour promouvoir la campagne.

5.2. Date de l'assemblée générale de la rentrée scolaire 2024-2025

À la suite de discussion entre les membres du conseil d'établissement, la date déterminée est le mercredi 11 septembre 2024, et ce, après les rencontres de parents.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6.1. Heure de la levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 5
IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny
QUE la séance soit levée.
APPUYÉE par madame Amélie

Noémi Potvin
Présidente

Marie-Claude Matte
Directrice